

3.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Bufkens Hilde ; Fenendael Rita (coordinateur) ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le cours est articulé autour de thèmes essentiellement liés à la vie quotidienne en milieu néerlandophone, au monde académique ainsi qu'à la culture flamande et néerlandaise au sens large (comprenant également les aspects politiques, économiques, sociaux, etc.).
Acquis d'apprentissage	<p>Compréhension à la lecture : niveau B1+ du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir lire avec un certain degré d'autonomie et comprendre le schéma argumentatif de textes factuels, rédigés dans une langue courante et relatifs à la culture ou à des problèmes contemporains. - pouvoir comprendre l'essentiel d'un cours académique relatif au domaine d'étude. <p>Compréhension à l'audition : niveau B1+ du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir suivre et comprendre l'essentiel d'un exposé ou d'un cours universitaire relatif à son domaine d'étude, à condition que la présentation soit clairement structurée et la langue standard clairement articulée. - pouvoir comprendre l'essentiel de la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés (également à caractère culturel) à condition que le sujet en soit familier et la langue standard clairement articulée. - pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard, à condition que l'interlocuteur adapte son discours. <p>Expression orale : niveau B1+ du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir exposer ses opinions et les défendre - pouvoir expliquer un point de vue en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses. - pouvoir soutenir avec une certaine aisance une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard, sur un sujet d'intérêt général ou relatif au domaine d'étude, avec un locuteur natif <p>Expression écrite : niveau B1- du CECR</p> <ul style="list-style-type: none"> - pouvoir écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers, qui intéressent personnellement l'étudiant ou qui font partie de son domaine d'étude <p>Code :</p> <p>Consolidation du vocabulaire général (+/-2000 mots) et introduction au vocabulaire académique.</p> <p>Consolidation des structures grammaticales spécifiques du néerlandais. L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture :</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise en l'y faisant participer activement (excursion culturelle, film, presse,)</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	Le cours est axé principalement sur la pratique de la communication orale. Les activités proposées viseront à développer la communication spontanée tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire, grammaire). Les activités proposées seront par exemple : jeux de rôles, débats sur des thèmes variés choisis par l'enseignant ou les étudiants, discussions dirigées ou libres sur base d'articles, de films, de séquences vidéo, L'étudiant est tenu d'organiser une présentation sur un sujet au choix (lié ou non à son domaine d'étude). Au cours de cette présentation, il est amené à susciter l'interaction avec le public. Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Pour ce faire, le Centre d'auto-apprentissage et la Salle multimédia de l'ILV sont à sa disposition.

<p>Autres infos :</p>	<p>Pré-requis: Ce cours est de niveau intermédiaire et suppose donc au départ une bonne maîtrise de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1- tel que décrit dans le CECR (premier degré du niveau intermédiaire). Evaluation: - Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active au cours et de la présentation; - Examen oral sur un sujet préalablement défini par l'enseignant, en concertation avec les étudiants (dossier de presse, dossier culturel, '); - Vérification de la maîtrise du vocabulaire académique. Support: - Support de cours (syllabus et/ou plate-forme e-learning Moodle) destiné à l'auto-apprentissage, comprenant du vocabulaire général adapté aux objectifs et une mini-grammaire avec exercices et corrigés. - Syllabus visant l'acquisition du néerlandais académique. Encadrement: Cours en groupes de 15 à 20 étudiants. L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par téléphone ou courriel. Charge de travail: 30 heures de cours + 42 heures de travail autonome Année(s) d'études destinatrice(s): Ce cours est destiné - aux étudiants de BAC et de Master, toutes facultés confondues - à tous les étudiants qui se préparent à un échange Erasmus en région néerlandophone, - aux étudiants FSA 11 ' 12 ' 13BA qui ont été dispensés de l'anglais - ainsi qu'aux étudiants ESPO ou DRT 13 BA qui suivent quelques cours à la KULeuven.</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil architecte</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>